

**COMPTE-RENDU**  
**DE REUNION**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 3 novembre 2014**

**L'an deux mille quatorze, le trois du mois de novembre, les membres composant le Conseil Municipal de la Commune de NOGENT-L'ARTAUD, dûment convoqués, se sont réunis à la Mairie, en séance ordinaire, sous la présidence de Madame Jeannine VAN LANDEGHEM.**

**Nombre de conseillers municipaux en exercice : 19**

**Date de convocation du conseil municipal : 27 octobre 2014**

**Etaient présents** : Jeannine VAN LANDEGHEM, André HOURDRY, Gilles BOUVRY, Christelle LE TALLEC, Nadia CALLOT, Charles HUYART, Béatrice NOUVEAU, Christian FOURNAGE, Véronique RUFIN, Marie-Claude MICHEL, Céline VERGEOT, Dominique DUCLOS, Vanessa SZUBA, Guillaume GARDON, Sylviane HENNEQUIN, Pierre CARQUIN, Jean-Paul GUILLON, Nathalie LAMERE-CRAPART.

**Absent excusé** : Elie SMITH (Arrivé à 20h25)

**Secrétaire de séance** : Véronique RUFIN.

---

La séance est ouverte à 20 H 05.

Avant d'aborder l'ordre du jour, Madame le Maire demande aux membres du Conseil Municipal de bien vouloir observer une minute de silence en hommage aux deux jeunes Nogentais qui nous ont quitté prématurément.  
Eric PAURON et Yohann MURAT.

Madame le Maire donne ensuite lecture d'un message à l'attention des membres du Conseil Municipal, puis lit la lettre de remerciements de M. PAURON.

Monsieur CARQUIN quitte la séance à 20 H 10.

**Approbation du compte-rendu du Conseil Municipal du 05/09/2014**

Le compte rendu du Conseil Municipal du 5 septembre 2014 est approuvé à l'unanimité.

**C.C.I.D. : Commission Communale des Impôts Directs**

Un mail émanant de la Direction Générale des Finances de LAON, reçu en date du 1<sup>er</sup> octobre 2014, nous a informés de quelques anomalies sur la liste des propositions émises sur la délibération du Conseil Municipal du 26/05/2014. Ces anomalies existaient depuis de nombreuses années (exemple : représentant des forestiers, insuffisance de représentation des actifs), il convient donc de procéder à quelques modifications.

**Liste des 16 commissaires titulaires proposés** :

- BOUVRY Gilles
- HOURDRY André

- DECAIX Raymonde
- CARQUIN Pierre
- GARDON Martine
- LEFEBVRE Bernard
- MICHEL Pascal
- CHAINTRON Bernard
- HOUPEAU Daniel
- HIERNAUX Patrick
- ANGOT Daniel
- PAURON André
- BERRANGER/FLEURET Laurette
- NOUVEAU Béatrice
- MARQUIS Denise
- RINZLER-DENISART Marie-Louise

**Liste des 16 commissaires suppléants proposés**

- MILAN Roger
- FOURET Pierre
- MARION Yvon
- AGRON Christian
- HENNEQUIN Sylviane
- DREMONT Bernard
- LAMERE-CRAPART Nathalie
- DUPONT Bruno
- GREGOIRE Richard
- Le ROUX Philippe
- GUILLON Jean-Paul
- LEMOINE Francine
- DAGONET-MEREAUX Estelle
- HOURDRY Serge
- CHALLE Maurice
- GILLES-DE-PELICHY Emmanuel

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de proposer les listes ci-dessus.

**Convention Commune / Nog'en Fêtes**

Madame le Maire soumet au Conseil Municipal une convention qui met à disposition de l'Association NOG'EN FETES, le dernier dimanche de novembre, les places et les trottoirs

publics pour l'accueil des exposants et commerçants, à l'occasion de la « Foire aux Oignons ».

Cette convention a pour objet de laisser l'encaissement des droits à l'Association NOG'EN FETES.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à signer cette convention.

#### **USEDA : Rénovation éclairage public : remplacement de 24 ballons type boules, Résidence les Monts**

Suite aux nouvelles dispositions concernant la subvention attribuée à la rénovation de l'éclairage public, il est proposé au Conseil Municipal le remplacement de 24 ballons type boule, Résidence les Monts :

Coût total des travaux : 33.113,52 € H.T.

Participation de l'USEDA : 12.098,45 € H.T.

Montant de la contribution de la Commune : 21.015,07 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte la rénovation de l'éclairage public, et s'engage à verser la contribution demandée.

#### **Création d'un emploi : Apprenti**

Les agents des écoles maternelles étant au nombre de deux, rencontrent des difficultés à surveiller correctement les enfants. (concernant l'année scolaire 2013/2014, elles étaient trois).

Une habitante de la Commune étant intéressée par un poste d'apprentissage en école maternelle, nous a proposé ses services.

Ce contrat en alternance engage la Commune pour une durée de 2 ans.

Vanessa SZUBA s'interroge sur une embauche qui durerait.

Madame le Maire explique que deux emplois d'A.T.S.E.M. pourraient suffire si la Commune n'avait pas deux sites séparés pour les écoles maternelles (Préfabriqué + classes).

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 16 voix pour et 1 abstention (V. SZUBA) accepte de créer un poste d'apprenti.

#### **Modification du tableau des emplois permanents**

Suite au départ en retraite d'un de nos agents communaux, il est proposé au Conseil Municipal de modifier le tableau des emplois permanents de la façon suivante :

- Rédacteur : 1

- Adjoint Administratif 1<sup>ère</sup> classe : 1

- Adjoint Administratif 2<sup>ème</sup> classe : 2

- Agent de Maîtrise Principal : 1

- Adjoint Technique 1<sup>ère</sup> classe : 1

- Adjoint Technique 2<sup>ème</sup> classe : 7

- Agent de Police Municipale : 1

Monsieur Elie SMITH arrive à 20h25.

#### **Décision d'aliénation : SCI de l'hermitage**

La SCI du Château de la Source s'engage à céder à la Commune de NOGENT-L'ARTAUD, les parcelles suivantes : AB 149 – AB 130 – AB 131 – AB 134, et une partie de la parcelle AB 92 (ces terrains se trouvent à proximité de la cantine et de l'école maternelle). Par ailleurs, une portion du Chemin des Savarts, se situant dans l'enceinte de la propriété appartenant à la SCI de l'Hermitage, serait cédée à cette S.C.I.

Les plans sont sortis pour que les membres du Conseil Municipal puissent visualiser les parcelles concernées.

Madame le Maire explique qu'il s'agit d'un accord de principe du Conseil Municipal, car une enquête publique doit être menée préalablement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte un accord de principe concernant l'échange de ces parcelles, par 17 voix pour et 1 abstention (JP GUILLON).

#### **Ouverture d'une opération budgétaire : Achat / vente terrains**

Madame le Maire propose au Conseil Municipal d'ouvrir une opération budgétaire :

##### **« Opération 1414 : Achat / vente terrains »**

Considérant la question précédente, la Commune doit prévoir le financement de cette opération.

Madame le Maire demande au Conseil Municipal d'y affecter la somme de 7.500,00 €.

Dépenses imprévues d'investissement (020) : - 7.500,00

Opération 1414 (achat/vente terrains) : +7.500,00.

Le Conseil Municipal, par 17 voix pour et 1 abstention (JP GUILLON) accepte d'ouvrir cette opération budgétaire, et d'y affecter la somme de 7.500,00 €.

#### **Demande de subvention C.D.D.L. : Serveur Informatique**

Le serveur du réseau informatique de la Mairie a du être changé.

Le montant de la facture s'élève à 5.471,00 € H.T.

Madame le Maire souhaite faire une demande de subvention au titre du C.D.D.L. (contrat de développement local) au Conseil Général.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de faire une demande de subvention au titre du C.D.D.L., concernant l'achat du serveur informatique.

#### **Demande de subvention C.D.D.L. : « bandes podotactiles »**

Le PAVE (Plan de mise en accessibilité de la voirie et des espaces publics) est un document qui a été réalisé par la Commune en 2013.

Dans le cadre de cette mise en conformité, plusieurs passages piétons doivent être réaménagés, avec des bandes « podotactiles ».

La Commune a investi pour un montant de 2.224,61 € H.T.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de demander une subvention, au titre du C.D.D.L., concernant l'achat des bandes « podotactiles ».

**Demande de subvention au titre des « Amendes de police » : « bandes podotactiles »**

Concernant ces bandes « podotactiles », Madame le Maire propose au Conseil Municipal de demander une subvention au taux maximum, au titre des « amendes de police ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de demander une subvention, au titre des « amendes de police », concernant l'achat des bandes « podotactiles ».

Véronique RUFIN s'interroge concernant l'emplacement des passages piétons. Madame le Maire souhaite organiser une réunion avec le Conseil Municipal, les riverains, les commerçants, ainsi que les responsables de la Direction de la Voirie Départementale.

**Demande de subvention au titre des fonds LEADER : Correction acoustique – cantine scolaire**

Une Société « Au Nid Vert » s'est déplacée pour étudier les problèmes d'acoustique dans la cantine scolaire.

Un devis d'un montant de 11.770,20 € H.T. nous a été adressé.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte de demander une subvention au titre des Fonds LEADER (U.C.C.S.A.), au taux maximum.

Véronique RUFIN demande s'il est nécessaire d'investir dans la cantine scolaire alors qu'un projet scolaire est en cours. Madame le Maire explique que le matériel en question est amovible et déplaçable.

**Acceptation du remboursement d'assurance PACIFICA : Sinistre véhicule/barrière**

Un sinistre survenu le 10 juillet 2014 a endommagé un poteau de sécurité, rue Ernest Vallée.

La Compagnie PACIFICA propose à la Commune un remboursement d'un montant de 127,99 €, ce qui couvre les frais engagés par la Commune.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte ce remboursement.

<b>DIA</b>		
AB – N° 13 .....	245 m <sup>2</sup>	La Pièce du Moulin
AB – N° 11 .....	143 m <sup>2</sup>	La Pièce du Moulin
AD - N° 139 .....	1 a 91 ca	Les Longs Prés (division en cours parcelle AD n° 48)
AD – N° 145 .....	4 a 92 ca	Les Longs Prés (division en cours parcelle AD n° 54)
AD – N° 144 .....	6 ca	Les Longs Prés (division en cours parcelle AD n° 52)
AD – N° 55 .....	11 a 83 ca	Les Longs Prés (Lande)
AD - N° 56 .....	2 a 37 ca	Les Longs Prés (Lande)
AD - N° 57 .....	5 a 72 ca	Les Longs Prés (Lande)

AD - N° 141 .....	3 ca	Les Longs Prés (Lande) division en cours parcelle AD n° 49
AD - N° 147 .....	41 a 54 ca	Les Longs Prés (Lande) division en cours parcelle AD n° 54
AB – N° 246 .....	1 a	Faubourg d'en Haut
AB – N° 248 .....	19 ca	9 rue Ernest Vallée
AB – N° 247p (AB 502).....	20 ca	7 rue Ernest Vallée

### Informations diverses

Madame le Maire informe le Conseil Municipal de la réunion de la Commission d'Appel d'Offres, qui a attribué deux M.A.P.A.

Un M.A.P.A. concerne la réfection du Pont du Vergis. Trois offres ont été reçues. C'est l'entreprise VALLET SAUNAL qui a été retenue, pour un montant de 29.792,93 € H.T.

Le deuxième M.A.P.A. concerne la réfection de « petites voiries ». Quatre offres ont été reçues. C'est également l'entreprise VALLET SAUNAL qui a été retenue, pour un montant de 30.683,49 € H.T.

A l'occasion d'un mariage, Monsieur et Madame AMY BLAISE Jean-Marie ont fait un don à la Commune d'un montant de 40,00 €, afin de s'associer à la Commune pour l'organisation de la cérémonie du 11 novembre. Madame le Maire les en remercie et informe le Conseil Municipal que cette somme servira à l'achat de la gerbe du 11 novembre.

Madame le Maire informe le Conseil Municipal d'un virement de crédit, effectué suite à la délibération prise le 5/09/2014, concernant les deux subventions restant à verser à l'A.D.A.O. et l'O.C.C.E. :

Compte 022 – dépenses imprévues de fonctionnement : - 1.750,00 €  
Compte 6574 – Subventions aux Associations : + 1.750,00 €

Madame le Maire informe le Conseil Municipal que nous avons reçu un courrier du Ministère de la Défense nous demandant de procéder à la désignation d'un délégué à l'information et à la communication de la Défense. Lors du précédent mandat, Monsieur CARQUIN avait été désigné. Madame le Maire propose de reporter cette question au prochain conseil municipal afin de permettre à Monsieur CARQUIN de proposer sa candidature.

Madame LAMERE-CRAPART souhaite parler des vols à répétition, et notamment Résidence la Nogentaise. La question du grillage qui sépare les terrains et la voie ferrée est évoquée.

L'installation d'un grillage ne fera que déplacer le problème.

Jean-Paul GUILLON intervient pour dire que plusieurs nogentais se sont plaints de ne pas avoir eu dans leur boîte aux lettres le « ça vous concerne ». Monsieur BOUVRY explique que plusieurs boîtes aux lettres ne sont pas visibles de la rue. Tout habitant ne l'ayant pas reçu peut venir en chercher un exemplaire en Mairie.

Jean-Paul GUILLON avait, au mandat précédent, commandé un filet à installer au terrain de foot, ainsi que plusieurs poubelles à tri sélectif qui devaient être installées sur le terrain du parcours de santé. André HOURDRY répond que tout sera installé prochainement.

Jean-Paul GUILLON demande ensuite si les affaires du club de football de NOGENT-L'ARAUD se sont arrangées. Guillaume GARDON prend la parole. Il explique que les

articles des journaux ne sont pas toujours le reflet de la réalité, et que beaucoup de choses ont été amplifiées dans la presse.

Les deux clubs ont été convoqués par la ligue de Football, et auront des sanctions.

Des sanctions en interne ont déjà été prises. Des sanctions financières seront données par la ligue de Picardie qui doit se réunir le 15/11/2014.

Véronique RUFIN souhaite réitérer sa demande concernant l'éclairage du Pont entre Nogent et Saulchery. Le pont appartenant au Conseil Général, il serait souhaitable de leur en faire la demande.

La séance est levée à 21 h 37.

Le Maire,

Jeannine VAN LANDEGHEM.